

Réseau des réserves

Rouedad ar mirvaoù

GESTION & RÉSERVES



Bretagne Vivante

sepb

Une voix pour la nature

D'année en année, le réseau des réserves de Bretagne Vivante ne cesse de se développer, doucement mais sûrement, preuve que la nature « extraordinaire » nécessite toujours qu'on s'y attarde et qu'on la préserve. En 2011, ce sont encore trois sites qui ont été repérés par des naturalistes toujours désireux de protéger la nature et les espèces fragiles qui y sont inféodées. Les propriétaires de ces sites les ont confiés à l'association pour qu'elle veille à la dynamique de la flore et la faune qui y habitent et qu'elle engage des actions pour assurer une longue vie à celles-ci. Cela marque une confiance renouvelée dans notre message et notre action mais donne également une responsabilité dans le suivi et la cohérence de ce réseau unique de protection et de gestion d'espaces.

Mais il faut garder la tête froide : les 2 000 hectares « protégés » par Bretagne Vivante à l'échelle de cinq départements ne constituent qu'une poignée de terre au cœur d'un vaste territoire constitué d'espaces urbains, résidentiels, agricoles. Notre défi d'aujourd'hui est d'articuler ces espaces et ces espèces sensibles et menacées avec des milieux plus « ordinaires », parce que la nature n'est pas qu'un patrimoine, mais bien un système vivant, interdépendant et dynamique. Ainsi, la nature extraordinaire ne sera réellement à l'abri de toute destruction que si elle s'intègre pleinement dans une vision plus large de la conservation de la biodiversité associant pleinement et totalement la nature dite « banale » ...

Dans un contexte où les politiques publiques (Trame Verte et Bleue, Stratégie de Création d'Aires Protégées, Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles ...) s'intéressent de plus près à la biodiversité, nous devons repenser la place de notre réseau en cherchant à valoriser ses expériences et à développer sa spécificité, la première étant l'engagement social et humain qu'il représente.

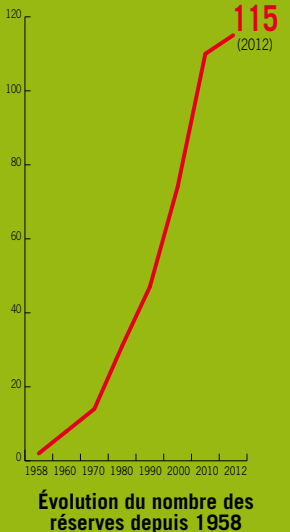
*Maïwenn Magnier,
responsable du pôle « gestion - réserves »
Jean-Luc Toullec,
président*

Bilan 2011

Bilañs (2011)



Plus de 50 années ont permis la mise en place d'un réseau désormais constitué de 113 réserves réparties sur les cinq départements bretons, et couvrant une surface de 2 014 hectares. Outre les 5 Réserves Naturelles Nationales et les 2 Réserves Naturelles Régionales, la majorité de ces réserves sont mis en place par acquisition (21% de la surface totale) ou par voie de convention avec leurs propriétaires. Nul ne contestera la valeur associative, environnementale et sociale de ce réseau d'espaces porté par un réseau de femmes et d'hommes, bénévoles et salariés, qui s'engagent au service de la nature et de l'homme.



Les hommes et les femmes du réseau

Les conservateurs bénévoles

Les conservateurs des réserves forment le noyau dur de l'implication bénévole sur les réserves. La centaine de personnes dont le nom figure sur la liste a signé la lettre de mission proposée depuis 2009 à tous. Les engagements des uns n'égalent pas celui des autres et des passages « éclair » peuvent faire suite à des engagements plus longs. En 2011, ce sont 105 conservateurs bénévoles (dont 11 nouveaux et 4 sortants) qui avaient la responsabilité des réserves en plus des équipes constituées de 35 salariés (sur 57) et nombreux autres bénévoles qui travaillent de près ou de loin sur le secteur « réserves ». Ce sont donc environ 2 à 300 personnes qui « gravitent » autour du pôle des réserves. On estime à 7 500 heures le nombre d'heures passées par les bénévoles en 2011 sur les réserves, bien que ce chiffre est sans nul doute bien en deçà de la réalité.

	Conservateurs bénévoles
Terrain	5 000 h
Accueil Animation	5 000 h
Paperasse Réunions	1300 h
Divers	700 h
Total	7 500 h

Du côté des salariés

L'année 2011 a démarré sans directeur et a donc, de ce fait été aussi compliquée à mener que l'année 2010 qui s'était faite aussi avec beaucoup de nouvelles têtes et de départs. Joël Goron, nouveau directeur a été recruté en cours d'année et a mis pied à l'étrier en juillet 2011. L'année 2011 a été l'occasion d'embaucher Charles Martin, responsable de la nouvelle réserve naturelle régionale de Ligné et d'augmenter le temps de travail de Bastien Moreau sur la réserve Paule Lapique (22 PLP) pour lui permettre d'assurer des missions d'éducation à l'environnement. L'équipe du cap Sizun, au vu des difficultés financières locales, a été redimensionnée à la baisse ; l'équilibre financier n'est malheureusement toujours pas atteint et l'année 2012 devra encre réduire le temps de travail de l'équipe (à 75%) pour tenter d'enrayer le déficit chronique de cette réserve.



Réserves naturelles : 5 nationales et 2 régionales constituent une part importante du réseau en terme de surface (55%).
Arrêté préfectoral (ou ministériel) de protection de biotope : 36 sites (220 hectares/12% du réseau), dont 18 pour les chiroptères.
Natura 2000 : 82 % (1 565 ha.) des réserves se situent, en tout ou partie dans une zone Natura 2000.

Les nouvelles réserves

Réserve naturelle régionale en Loire Atlantique

Si la tourbière de Ligné était gérée et suivie attentivement par Bretagne Vivante depuis 1987, ce site de 62 hectares a été reconnu par la Région des pays de la Loire comme réserve naturelle régionale depuis le 7 février 2011. Une dotation annuelle régionale cofinancée par le Conseil général et des programmes ponctuels permet la mise en œuvre des actions préconisées dans le plan de gestion.

Landes de Lanveur à Plouvien (29)

Ce site découvert il y a bien des années par les naturalistes finistériens est une lande humide de 27 hectares, originale de part sa situation unique dans le secteur. Les élus de la Communauté de communes du Pays des Abers, propriétaire, ont validé le plan de gestion rédigé en 2010 et signé une convention de gestion fin 2011 pour permettre la restauration de ce site. Le premier geste de la collectivité a été de mettre un terme à l'activité de ball-trap ; s'en est suivi un chantier de nettoyage des mares. En 2012, d'autres chantiers sont prévus, ainsi qu'un accompagnement du public et la recherche d'un outil de protection adapté au site.



Les chauves-souris encore à l'honneur

En 2011, deux nouveaux sites, le Clos Pointu sur la commune de Saint-Malo de Phily (35) et le Bunker 118b sur la commune d'Ambron (56) ont fait l'objet de conventions pour permettre de veiller attentivement aux colonies de grands rhinolophes qui y logent. Ce sont les 38 et 39^e sites à chiroptères du réseau.

Regrouper et rassembler les connaissances naturalistes

Le travail de collecte des données au sein du réseau régional des réserves constitue le cœur des activités bénévoles sur les réserves, en plus de celles menées par les équipes permanentes.



Tableau de bord sur l'état de santé des oiseaux marins nicheurs de Bretagne - 2010

Espèce	Effectif breton (2010)	Évolution décennale
fulmar boréal	315 - 337	→
puffin des Anglais	135 - 244	→
océanite tempête	835 - 890	→
fou de Bassan	21 847 - 21 921	↗
grand cormoran	+/- 850	↗
cormoran huppé	> 5 965	→
goéland brun	[>17 500]	→ ?
goéland argenté	[>19 000]	↘ ou ↘ ↘ ?
goéland marin	+/- 3 800	↗
mouette tridactyle	964	→
sterne caugek	1 944 - 2 200	↗ ↗
sterne de Dougall	48	↘
sterne pierregarin	1 279 - 1 380	→
sterne naine	77 - 86	↗ ↗
guillemot de Troïl	311 - 327	↗
pingouin torda	41 - 45	↗ ↗
macareux moines	143 - 213	↘

Évolution des effectifs
(entre 2 périodes recensement national)

- ↘ ↘ rouge = fort déclin
- ↘ orange = diminution
- jaune = relative stabilité
- ↗ vert = augmentation
- ↗ ↗ bleu = forte augmentation

Production en jeunes :
Rouge = très mauvais (TM)
orange = mauvais (M)
jaune = moyen (Y)
vert = bon (B)
bleu = très bon (TB)

Suivis naturalistes et découvertes

Les découvertes constituent souvent la récompense des choix de gestion (ou de « non-gestion ») entrepris. On peut citer la juncaginacée rare *Triglochin palustre* ou troscart des marais et une espèce de sauterelle méconnue en Loire Atlantique, la decicelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*) sur le domaine du bois Joubert ; une nouvelle hépatique pour le Cragou, *Drepanolejeunea hamatifolia* ; le muscardin aux Grandes landes de Trébédan ou encore plus de 40 espèces d'araignées, dont *Steatoda paykulliana*, grande espèce proche de la fameuse « veuve noire » ou *Ballus rufipes*, espèce nouvellement découverte en Bretagne sur le site de Kercadoret (56), pour n'en citer que quelques-unes. Un nouvel examen d'araignées collectées à Séné en 1998 a permis d'identifier *Sitticus inexpectus*, espèces nouvelle pour la France. Parfois aussi, des espèces qui font moins la joie des naturalistes sont découvertes : le vison d'Amérique sur l'île aux Moutons (disparu comme il est venu...), traces de rats sur les îlots de Camaret, la jussie dans l'étang de Trunvel ou encore le ragondin dans l'archipel des Glénan... Des espèces qui menacent la biodiversité et qui demanderont encore du temps et de la réflexion pour en venir à bout.

Oiseaux

L'ornithologie est un thème prépondérant au sein des réserves. Bretagne vivante coordonne l'observatoire régional des oiseaux marins (avec un travail spécifique sur les sternes) . D'autres comptages, suivis et observatoires font aussi le quotidien des réserves : limicoles côtiers, crabe à bec rouge, faucon pèlerin, grand corbeau, baguage STOC (suivi temporel des oiseaux communs), oiseaux d'eau, oiseaux marins nicheurs... L'actualisation de l'atlas des oiseaux nicheurs en Bretagne est en cours de finalisation.

Oiseaux marins nicheurs - bilan 2010 (extraits)

Bernard Cadiou - coordinateur observatoire oiseaux marins nicheurs

À l'heure de la rédaction de ce bilan, le bilan de l'année 2011 pour les oiseaux marins nicheurs n'est pas abouti. Sont alors présentés ici les résultats de l'année 2010. Le bilan de l'évolution numérique des populations d'oiseaux marins nicheurs de Bretagne reste satisfaisant sur la période 1998-2010 pour la majorité des espèces. Une diminution est toutefois enregistrée pour 3 espèces, dont 2 classées en danger critique d'extinction à l'échelle nationale : le pingouin torda et la sterne de Dougall. En 2010, les mauvaises performances de reproduction enregistrées pour diverses espèces, notamment les sternes, sont majoritairement liées à des cas de prédation (vison d'Amérique, rats, goélands spécialistes, faucon pèlerin, etc.), ou également à des dérangements humains. Dans le cas des goélands en milieu naturel, les mauvaises performances semblent liées à des problèmes de rareté de leurs ressources alimentaires habituelles. Faute d'étude appropriée, cela reste cependant une hypothèse. Les performances de reproduction enregistrées pour le fulmar boréal et le cormoran huppé sont meilleures que les années passées. Un des facteurs de pression qui a un effet notable sur les colonies de sternes et de mouettes tridactyles depuis quelques années est la prédation et les perturbations occasionnées par le faucon pèlerin, espèce en pleine expansion sur le littoral breton (Jacob & Capoulade 2010, Thomas 2011).



Faucon pèlerin - bilan régional 2011 (extraits)

Erwan Cozic, coordinateur régional des données

Les sites de nidification du faucon se situent, pour certains, à proximité des réserves de Bretagne vivante et les équipes des réserves sont aussi parfois ces ornithologues qui contribuent aux suivis de cette espèce réapparue en Bretagne depuis 15 ans. L'année 2011 perpétue la dynamique observée depuis la découverte de la première nidification, il y a 15 ans : l'expansion géographique se poursuit, accompagnée une nouvelle fois d'effectifs record. Quelques éléments nouveaux et marquants : d'une part la nouvelle densité crozonnaise qui démontre que les capacités d'accueil du littoral sont plus

Les chiroptères

Bilan régional

Olivier Farcy, coordinateur régionale chiroptères

Le bilan du groupe Chiroptère est le fruit de l'engagement des bénévoles aidés par deux salariés, Olivier Farcy et Arnaud le Houédec, chargés de mission « chiroptères », en partenariat avec le Groupe mammalogique breton (GMB).

Grand succès !

L'aménagement d'un bâtiment à Saint-Malo de Phily, qui avait fait son entrée dans le réseau réserve en 2010, a bel et bien été utilisé par les grands rhinolophes et les murins à oreilles échancrées lors de la mise-bas et l'élevage des jeunes. Ainsi, 45 grands rhinolophes adultes et 32 jeunes mais aussi 6 murins à oreilles échancrées et 2 jeunes sont observés le 30 juin 2011 récompensant par leur présence le travail accompli pour rendre ce local technique favorable à leur installation.

Évolution des effectifs dans les nurseries protégées

Effectifs dans les zones de nurseries - 2011

Grand rhinolophe			Petit rhinolophe		
	adultes	jeunes		adultes	jeunes
Kernasclédén	56 ➡	↘	Epiniac	35 ↗ ↗	↗ ↗
Marzan	56 ➡	↗ ↗	Pluméliau	56 ↗	↗
Sarzeau	56 ↗	↗	Guenroc	22 ↗ ↗	↗ ↗
Quimperlé	29 ↗	↗	Saint-Thurial	35 ↗	↗ ↗
Elliant	29 ➡	↗			

Grand murin			
		adultes	jeunes
Béganne	56	↗ ↗	↗ ↗
Roche-Bernard (La)	56	➡	↗ ↗
Férel	56	↗	↗ ↗
Saint-Nolff	56	↗	➡
Crac'h	56	➡	↗ ↗
Tremblay	35	➡	↘
Dingé	35	↗ ↗	↗ ↗
Ercé en Lamée	35	↗	↗
Pléchatel	35	➡	↗
Renac	35	➡	↗ ↗

Et pendant ce temps là dans les gîtes d'hibernation....

On peut également relever l'augmentation des effectifs de certaines espèces au sein de gîtes d'hibernation protégés. On note ainsi que le site du Cap Fréhel passe de près de 90 grands rhinolophes en 2000 à plus de 220 en 2011. Le site de Glénac voit également ses effectifs dépasser ses maxima depuis 1989 avec plus de 400 grands rhino-

élevées qu'on ne l'avait envisagé initialement ; d'autre part cette première reproduction en carrière intérieure qui confirme l'existence d'un fort potentiel de croissance pour la région, avec l'implantation de nouveaux couples à prévoir, parfois loin des secteurs traditionnels... Au final, ce sont 23 ou 24 couples qui ont niché, produisant une cinquantaine de jeunes à l'envol, dont plus de la moitié dans le Finistère.

Et bis repetita...

La nurserie de grand rhinolophe d'Elliant a de nouveau déserté les combles de l'église pour une destination inconnue. Aucune trace de quelque prédateur que ce soit n'a été détectée, nous laissant face à une situation problématique à laquelle il est difficile de trouver un remède.

Travaux peu synchro....

Les travaux effectués sur la toiture de l'église de Kernasclédén auront grandement perturbé le succès de la mise-bas des grands rhinolophes. Bien que la colonie ait été isolée par une bâche en plastique de la partie de l'église dont la toiture avait été déposée, seules 63% des femelles occupaient les combles. Cette expérience nous servira pour l'avenir où les termes des arrêtés de protection de biotopes devront être mieux appliqués.



Le calcul des effectifs est basé sur l'effectif connu le plus ancien et le plus récent
↗ ↗ effectifs dépassant les 100%
↗ effectifs montrant une hausse comprise entre 51% et 100%
➡ effectifs ayant varié entre 1% et 50%
↘ effectifs connaissant des variations de -50% à 0%
↘ ↘ effectifs en baisse de -50% et plus

Années de comptage considérées : Epiniac : 2001-2011, Pluméliau : 2002-2011, Guenroc : 2001-2009, Saint-Thurial : 2002 -2011, Kernasclédén : 2003-2010, Marzan : 2000-2011, Sarzeau : 2000-2011, Quimperlé : 2001-2011, Béganne : 2001-2011, Roche-Bernard : 2006-2011, Férel : 2006-2010, Saint-Nolff : 2002-2011, Crac'h : 2002-2010, Tremblay : 2001-2010, Dingé : 2001-2011 ; Ercé en Lamée : 2000-2011, Pléchatel : 2007-2011, Renac : 2002-2011.

lophes et près de 200 grands murins. Enfin, la protection physique en 2009 du site de Caudan a été profitable pour les grands murins qui passent de 40 individus en 2009 à plus de 100 en 2011. Le site de Cléguer voit également son effectif de grand rhinolophe augmenter avec plus de 250 individus.

Église de Quimperlé

Pierre-Yves Courio, conservateur

Cette réserve abrite une belle colonie de mise-bas de grands rhinolophes et fait l'objet d'une protection réglementaires depuis 2010 par le biais d'un arrêté préfectoral de protection de biotope qui autorise les travaux après accord préfectoral et concertation avec les naturalistes. Le principal lieu où les chauves-souris étaient présentes pendant l'été n'était pas concerné par les travaux excepté au-dessus de la nef, mais grâce à l'arrêt des travaux pendant cette période, elles n'ont pas été dérangées.

Flore et autres taxons

Certaines réserves ont pour objectif principal la conservation d'une ou plusieurs espèces emblématiques tels que le narcisse des Glénan, le panicaut vivipare ou encore le liparis de Loesel, pour n'en citer que quelques unes. Toutes ces espèces, malgré leur fragilité et leur extrême rareté ne sont pas à la même enseigne pour développer des actions de conservation : si le narcisse des Glénan profite des moyens alloués pour la gestion de la réserve naturelle, il n'en est pas de même pour d'autres pour lesquelles des contrats Natura 2000 n'aboutissent pas toujours ou ne peuvent bénéficier d'aucun financement faute d'être situé dans des espaces protégés ou inventoriés. La SCAP devrait pouvoir permettre d'avancer sur cette problématique. Les amphibiens/reptiles ou les invertébrés ont fait l'objet de nombreuses sorties naturalistes et de ce fait intégré la base de données Serena d'une part et les projets d'atlas en cours d'autre part. La participation d'un maximum de personnes est possible grâce à la mise à disposition d'une plate-forme extraite de Serena pour la saisie de toute donnée naturaliste, sur le site internet de Bretagne vivante.

Réserve de Bois Joubert - Donges- 44

Gilles Bretagne, conservateur de la réserve
et Dominique Chagneau, bénévole et botaniste

Le domaine de Bois Joubert, au cœur du parc naturel régional de Brière, est constitué d'un ensemble de bâtiments ceints de 55 hectares de cultures, bocages et prairies humides inondables.

Au cours de l'automne 2011, un plan de gestion a été dressé et la pression d'observation naturaliste augmentée. Deux espèces remarquables ont alors été découvertes. Côté botanique, la rare *Triglochin palustre* ou



De nombreux compléments d'inventaires sont régulièrement menés sur les réserves : on peut citer les lichens ou les poissons, sur la réserve naturelle François le Bail à Groix qui ont permis la réalisation d'une exposition et d'une édition de *Penn ar Bed*.

troscart des marais a été recensée. Cette espèce protégée régionale-ment et placée dans l'annexe 2 de la liste rouge des Pays de Loire, souffre de toutes modifications de son habitat, la prairie humide oligotrophe. Côté entomologie, une nouvelle espèce de sauterelle méconnue en Loire Atlantique est découverte : la decticelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*). Bois Joubert constituerait une des limites méridionales de son aire de répartition. L'insecte, plutôt inféodée aux landes humides, est très vulnérable.



Valoriser les connaissances naturalistes comme outil de la prise en compte de la biodiversité

Dans le cadre de de la Stratégie nationale pour la Conservation des Aires Protégées (SCAP), Bretagne vivante s'est beaucoup investie dans les réflexions pour définir les listes d'espèces, les mettre à jour, définir un ordre de priorité puis faire des propositions concrètes d'aires protégées à créer par le biais des différents outils réglementaires existants, et notamment celui de réserve naturelle (nationale ou

régionale) ou d'arrêté préfectoral de protection de biotope. La Dréal Bretagne a réuni tous les acteurs de la conservation à l'échelle régionale pour définir cette stratégie. Malheureusement, ce projet a été mis entre parenthèse par les services de l'état en fin d'année pour ressortir, et espérons-le aboutir avant la fin de l'année 2012.

Gérer les milieux

Assurer la protection des espèces et des espaces à forte valeur patrimoniale

Gestion active ou passive des milieux

Les réserves consacrent une part importante de leur activité à des actions de gestion écologique : fauche, pâturage, entretien des structures d'accueil, élimination des espèces envahissantes, surveillance et gardiennage, signalisation...

Un des objectifs principaux dans les réserves et « abandonnées » par toute activité pastorale ou agricole est celle de l'ouverture des milieux, afin de maintenir une grande biodiversité : des fauches mécaniques ou manuelles, sous-traitées ou faites en régie, s'attaquent à tous les milieux : prairies humides, landes, roselières, zones humides, etc. Viennent s'y ajouter des actions d'arrachage ciblées (bettes, chardons, saules, fougères, algues...).

La réserve des Quatre chemines à Belz qui abrite le très rare panicaut vivipare (*Eryngium viviparum*) nécessite de gros travaux de gestion qui passent par la gestion d'un coup-feu en partenariat avec la commune et la « tonte » de la prairie (inondée en hiver), ou encore le nettoyage des mares... Un contrat nature porté par le Conservatoire botanique et un contrat Natura 2000 permet de financer ces actions.

Espèces exotiques envahissantes

Depuis quelques années, les réserves sont confrontées à la gestion des espèces exotiques envahissantes, sur le plan végétal comme animal : de nombreuses expériences sont menées chaque année pour contrôler ou éradiquer les espèces qui posent problème : herbe de la pampa, baccharis, vergerette du Canada ou encore renards, rats, visons, ibis, goélands argentés, ragondins... Des actions ciblées (piégeage, arrachage, coupe, gardiennage/surveillance, tirs, empoisonnement...) sont réalisées dans ces milieux particulièrement fragiles abritant des espèces souvent rares. Un recueil d'expériences menées sur des espaces naturels bretons est en cours de finalisation et sera diffusé aux gestionnaires d'espaces naturels concernés par le sujet.

Chantiers « hors réserves »

La technicité des agents et leur compétence reconnue par divers acteurs nous permettent de répondre à des offres d'intervention sur des sites que l'on ne gère pas par convention.

Le pâturage

Si l'on a pu choisir de remplacer les bêtes par des machines plus faciles à entretenir et plus performantes parfois, il reste des sites où les animaux sont irremplaçables : les landes humides et tourbeuses des monts d'Arrée accueillent toujours poneys Dartmoor et vaches nantaises et donnent de bons résultats. Les moutons au cap Sizun maintiennent une végétation suffisamment rase pour que les craves à bec rouge viennent s'y nourrir et les moutons et vaches sur la réserve des marais de Séné entretiennent les digues comme les moutons dans le marais de Pen en Toul (56). On peut citer aussi les chèvres qui ont pu, par le biais de parcours coordonnés par le chevrier, ouvrir des friches littorales dans la réserve Paule Lapicque...

Surveillance et clôtures

Les dérangements provoqués par les êtres humains sont gérés par une surveillance accrue des sites en période estivale (îlots à sternes par exemple) assortie de missions de police par le personnel commissionné des réserves naturelles. Le balisage autour des îlots ou les clôtures autour de certains sites ont aussi pour but d'empêcher les visiteurs de franchir les zones interdites, voire les animaux de franchir des secteurs délimités.



Interventions hors réserves - 2011

Lieu	Structure maître d'œuvre	Type de chantier
Îlot d'Hoëdic	Association de gestion du Fort d'Hoëdic et son Environnement	fauche roseaux + broyage et exportation
Menez Hom	Conseil général 29	Fauche et exportation des produits de fauche de lande
Coatélán à Kermeur (Plougonven)	Syndicat Mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du pays de Morlaix	Broyage avec remorque ensileuse avec exportation en bordure de site
Landes de Penharn	Com. com. Cap Sizun	Fauche / exploitation
Landes de Castelmeur	Com. com. Cap Sizun	Fauche / exploitation

Le pâturage dans les réserves

Réserve du Cap Sizun	Moutons d'Ouessant et landes de Bretagne Poneys Dartmoor (partage avec RNR Cragou - Vergam)
RNR Cragou-Vergam	Poneys Dartmoor Vaches nantaises
RNN Marais de Séné et marais de Pen en Toul	Moutons (association Gepén) Bovins (agriculteurs)
Marais de Rosconnec	Poneys Dartmoor (en transhumance entre Cap Sizun et RNR Cragou - Vergam)
Marais de Trunvel	Poneys Dartmoor (en transhumance entre Cap Sizun et RNR Cragou - Vergam)
Paule Lapicque	Chèvres (sous-traitance, dans le cadre d'un contrat Natura 2000)



La réserve d'Iroise et la co-gestion



Les réserves éco-responsables

Paule Lapicque

L'écolo-gîte a ouvert ses portes durant l'été 2011 après les nombreux travaux de rénovation entrepris et réalisés en grande partie par l'équipe bénévole de la réserve (de la section Tregor-Goëlo). Les principes écologiques ont été respectés : matériaux, ouverture, consommation de fluides (eau, énergie...). Les nombreux visiteurs-locataires ne manquent pas d'éloges pour ce gîte dont la vue imprenable est aussi un grand atout.

La Maison de la réserve (Maison de Notéric) a également été complètement rénovée depuis 2008 avec des principes écologiques et écoresponsables. Les travaux menés quasi exclusivement par des bénévoles (chapeau !) seront terminés en 2012 et la maison inaugurée lors de la fête de la nature en mai 2012.



Réserve naturelle des marais de Séné

La réserve naturelle a inauguré en fin d'année ses nouveaux locaux aménagés de type « BBC » (bâtiment basse consommation) en continuité du centre d'accueil de la réserve, lui-même rénové pour une ouverture pour la saison 2012. L'équipe de la réserve bénéficie donc de locaux confortables (il était temps !) et adaptés à leurs conditions de travail. Le projet a été financé par des fonds Feder, la Dréal/Préfet Région, la Région, le Conseil général 56, Vannes agglomération et la commune de Séné.



Une circulaire ministérielle datant de 2010 a été le démarrage d'une proposition de l'État pour mettre en place une co-gestion de la réserve naturelle d'Iroise avec le parc naturel marin d'Iroise (créé en 2007). Bretagne vivante s'est positionnée contre cette proposition mais a réitéré son grand intérêt pour un partenariat durable et constructif avec le parc marin/Agence des aires marines. Bretagne vivante défend les objectifs prioritaires de conservation des milieux en Iroise et pose le problème du fonctionnement de cette éventuelle « co-gestion » qui soulève de nombreuses questions. De nombreux allers-retours entre Bretagne vivante et la Préfecture/Dréal n'ont pas permis, à l'occasion du comité consultatif, de trouver une issue satisfaisante. Réserves naturelles de France s'est également emparée du débat à l'échelle nationale et une issue est à trouver en 2012.

Les moyens financiers



Une part très importante du budget de l'association est consacré au secteur des réserves, soit près de 2 millions d'euros annuels. Ces financements proviennent principalement des collectivités publiques (Régions, Départements, communautés de communes, communes...), des services de l'état (Dréal) ou de l'Europe (programmes Life, Feder, Leader...). Malheureusement, les finances publiques dédiées aux politiques environnementales sont en baisse, ou au mieux, en stagnation et si le travail de terrain se poursuit et le nombre de réserves augmente, il est un travail qui s'épaissit, celui du suivi administratif des dossiers.

Les acteurs publics

En 2011, les DREAL de Bretagne et Pays de la Loire ont contribué à faire fonctionner le réseau des réserves par des budgets de fonctionnement et d'investissements. Les conseils généraux et régionaux ont également participé au financement de nombreuses actions.

Contrats Natura 2000 (Dréal - DDTM)

81 % des réserves sont incluses dans des zones Natura 2000. Ces dernières ne font pas toutes l'objet de documents d'objectifs permettant la mise en place de contrats Natura 2000 qui peuvent dégager des moyens financiers (État-Europe) pour des actions de gestion. En 2011, ce sont 7 contrats qui sont en cours sur les réserves. Et malheureusement, faute d'enveloppes financières suffisantes, plusieurs projets ont été déboutés.

Communiquer - échanger

Valoriser les actions de conservation et de gestion

Un forum des gestionnaires

Par ailleurs, et dans le cadre de la convention nous liant avec la Région Bretagne, nous avons organisé un forum des gestionnaires ayant pour vocation de réunir les gestionnaires d'espaces naturels autour de thèmes les concernant. Pour cette première édition, nous avons choisi le thème de la gestion des espèces invasives.

Ce sont une centaine de participants et 40 structures qui se sont rencontrés le 21 mars 2012 à Auray (56) au lycée de Kerplouz. Le bilan est en cours de finalisation.



Un Conservatoire d'espaces naturels en Bretagne (CREN) ?

Bretagne Vivante - SEPNB a longtemps porté le titre de CREN (conservatoire régional) pour la région Bretagne. Pour diverses raisons, le CREN et sa version revue et corrigée de 2002 n'ont pas survécu au temps et à la multiplicité des acteurs qui le constituait. Le manque de moyens mis en œuvre était aussi une des raisons de son échec. Depuis quelques années, la Région Bretagne, la Dréal et la Fédération nationale des conservatoires nous incitent à réfléchir à la création (et au portage ?) d'un nouveau CREN en Bretagne. C'est donc un sujet qui a permis beaucoup de discussions et nous espérons que l'année 2012 sera propice à de nouveaux élans dans ce sens.

Sensibiliser les publics

Plaquettes - expositions - panneaux

Après la réalisation de carnets des réserves en 2010 pour l'ensemble des réserves naturelles nationales bretonnes, nous avons travaillé en 2011 et 2012, avec l'ensemble des réserves naturelles bretonnes nationales et régionales et la Dréal et la Région à la rédaction d'une plaquette de présentation des 13 réserves accompagnée d'une exposition photos pour une inauguration en avril 2012 lors du congrès de Réserves Naturelles de France qui s'est tenu à Trégastel - 22.



Jeu de l'oie



Exposition permanente à la Maison de la réserve de Notéric



Set de table

Outil d'aide à la détermination de plantes du littoral

Journées d'automne et bilan en interne

Tous les ans, les journées d'automne se consacrent à rassembler les permanents et bénévoles autour d'ateliers de discussions et d'échanges. En 2011, 76 personnes se sont rendues à ces deux journées où réunions plénières se conjuguèrent avec des ateliers de discussions au centre des Landes de Monteneuf (56).

Les politiques nationales et/ou régionales sont autant de dossiers importants suivis par de nombreux bénévoles et salariés : la stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP), la trame verte et bleue, les contrats Natura 2000, les comités de pilotage Natura 2000 sans oublier l'éducation à l'environnement qui a fait aussi l'objet d'échanges sur le projet éducatif de Bretagne Vivante en pleine mutation. Les sections ont pu également faire le point sur de nombreux sujets tels que la création d'un fond régional d'animation pour la vie associative ou les outils de communication.

